

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 49 (1987)
Heft: 10

Rubrik: 60ème rapport annuel Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture : 1er juillet 1985 - 31 décembre 1986

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EUTRETA

60^{ème} RAPPORT ANNUEL



Association suisse
pour l'équipement technique
de l'agriculture

1er juillet 1985 - 31 décembre 1986

INTRODUCTION

Dans le rapport présent, nous rendons compte de l'exercice écoulé entre le 1er juillet 1985 et le 31 décembre 1986. Cette longue période s'explique par le transfert de l'année comptable du 30 juin à l'année du calendrier. Ce changement a été décidé par la 59ème AD, le 14 sept. 1985 et en voici le résultat. Par cette mesure, nous comptions sur des avantages de nature administrative qui éviteront certains travaux effectués à double dans le secteur décomptes et pointes de travail. Au sein de l'association, cette période a été marquée de changements au niveau du personnel. Le président central, M. H. Baechler, Conseiller d'Etat, Morat, a été remplacé après 18 années en fonction par H. Uhlmann, Conseiller National Bonau TG. Dans les sections FL, GE, VD, VS et ZG, il y a eu également des changements à la présidence.

Le SC a également vu des changements de personnel, tant au Service technique qu'au Secrétariat et à la Rédaction. Après des recherches de longue haleine, nous sommes heureux d'avoir trouvé des collaborateurs qualifiés pour tous ces postes.

Parallèlement à nos charges traditionnelles, qui sont plus amplement décrites dans le programme d'activité annuel, nos tâches multiples ont amené quelques points forts, tels que la représentation des intérêts de l'agriculture lors de la révision de différentes prescriptions du Droit sur la circulation routière, de l'ordonnance relative aux droits de douane sur les carburants et d'autres projets de loi qui nous ont beaucoup sollicités. Mentionnons une fois dans ce contexte que l'élaboration de bases de décision sans l'appui des travaux préparatifs de la FAT est un travail énorme. La représentation des intérêts de l'agriculture est d'autant plus difficile lorsqu'il s'agit de tenir compte d'aspects écologiques qu'économiques. Il en résulte qu'on peut dorénavant s'attendre à des situations conflictuelles qui ne pourront guère être évitées.

Des influences "bizarres", des tendances insoupçonnées et le comportement déraisonnable de certaines parties de la population ont fait sursauter au cours de l'année écoulée toutes les personnes touchant de près ou de loin à l'agriculture. Des droits et priviléges traditionnels ont tout à coup été remis en question et produiront peut-être un écartèlement de nos propres forces. A ce moment, on se rend compte que ce qui va de soi n'est apprécié que lors de son absence.

Alors que le succès valorise chacun d'entre nous, les échecs forcent à se remettre en question, à faire un effort supplémentaire et évitant l'exubérance. C'est valable pour le domaine personnel, professionnel et même social. Henry Ford I disait bien: " Nos échecs nous apprennent plus que nos succès". Mais qui parle facilement de ses échecs ou les avoue? Ils sont, d'autre part, ni quantifiables ni, souvent, prévisibles.

Nous pensons de notre côté qu'il ne faudrait pas attendre l'échec pour nous forcer à réfléchir. Les différents reproches auxquels l'agriculture se voit actuellement exposée doivent être pris au sérieux et il incombe aux responsables de chercher des solutions de commun accord. Cela ne sera pas facile et chacun ne sera pas apte à affronter les exigences posées aux connaissances et à la nouvelle situation. En fin de compte, l'agriculture ressortira de cette épreuve forte de nouvelles connaissances et de sa propre valeur.

L'ASETA ainsi que les autres organisations agricoles, devra adapter ses structures aux conditions modifiées de l'heure. La différence entre l'ASETA et les différentes autres associations s'explique par le fait que nous représentons vers l'extérieur, avec nos 22 sections et nos quelques 37'000 membres la totalité des agriculteurs en matière de

technique agricole. Non seulement nos membres profitent-ils des succès de nos efforts, mais l'agriculture toute entière jouit de nos activités. Ce fait ne facilite pas le recrutement des membres par nos sections étant donné que les "profiteurs" ne peuvent guère être gagnés à la cause de la solidarité et de la responsabilité.

Nous exprimons notre gratitude à nos membres fidèles et leurs collègues de dernière date chez nous de maintenir à la disposition de l'agriculture toute entière une organisation qui représente les intérêts de tous les agriculteurs en matière de technique agricole et qui se soucie de la formation continue et de l'information des paysans.

1. Les objectifs de l'ASETA et l'effectif des membres

L'ASETA est ressortie de "l'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles", fondée en 1924. Le développement de la technique agricole a déjà demandé par deux fois l'adaptation de la dénomination et l'extension de ses charges.

Les objectifs suivants sont caractéristiques pour les organes de l'ASETA dans leur mission auprès de ses membres:

- Encourager la formation technique, agricole et d'économie d'entreprise
- Améliorer les conseils techniques et spécialisés
- Sauvegarder les intérêts de ses membres
- Encourager l'emploi rationnel et sans danger de l'équipement agricole, des machines, ainsi que des installations de construction pour l'agriculture et la sylviculture, y compris le trafic publique
- Orienter les membres d'une manière rapide et compréhensible sur les nouveautés d'ordre technique et pratique
- Collaborer avec les institutions et les autorités de la Confédération, d'autres professions et branches
- Adapter les activités de l'association aux besoins de ses membres et suivant le développement de la technique agricole.

Actuellement, 36'665 membres sont affiliés à notre association. 1'170 personnes sont abonnées uniquement à notre périodique. Le total de ces 37'835 adresses se divise entre 30'694 adresses de langue allemande, 6'815 de langue française et 326 de langue italienne. Vous verrez sur le tableau 1 que l'effectif des membres a diminué de 51 par rapport à l'année dernière. Ce chiffre seul n'est pas significatif si on ne tient pas compte de toutes les démissions découlant soit de la limite d'âge, de la remise de l'exploitation ou d'autres facteurs qui doivent être compensés. Nous espérons que grâce au soutien de l'association centrale les sections pourront à nouveau augmenter leur effectif en membres.

TABLEAU 1: EFFECTIF DES MEMBRES DES DIFFERENTES SECTIONS

Section Membres 1986	Exploitat. 1)	Exploitat. 2)	Membres 1975	1980	1984	1985
AG	4'192	4'021	3'024	2'960	3'180	3'083
BE	15'447	8'212	8'031	6'905	6'887	6'863
BS + BL	1'004	838	782	810	795	800
FL	191	-	261	252	230	226
FR	4'744	2'147	3'165	2'998	3'093	3'274
GE	426	286	382	349	364	363
GR	3'326	2'972	219	169	166	178
JU	1'439	576	427	371	338	334
LU	6'430	1'576	2'119	2'629	2'858	2'922
NE	1'286	658	614	636	588	585
NW	609	181	138	156	153	167
OW	922	306	141	119	119	112
SG	8'403	3'423	2'658	3'084	3'379	3'420
SH	690	785	818	777	723	725
SO	1'785	1'412	902	904	905	890
SZ	2'871	930	449	644	604	548
TG	3'982	1'627	2'926	2'784	2'749	2'755
TI	948	4'205	350	287	349	342
VD	5'696	2'938	3'387	3'084	2'960	2'921
VS	2'342	12'438	238	206	190	186
ZG	766	170	623	640	653	653
ZH	4'990	3'275	5'565	5'514	5'338	5'302
Total	72'298**	52'976	36'219	36'242	36'621	36'716
						36'665

1) Exploitations d'agriculteurs à titre principal

2) Exploitations d'agriculteurs à titre accessoire

** sans FL

2. Les organes de l'ASETA

COMITE DIRECTEUR

Président central: H. Uhlmann, Conseiller national, Bonau TG (dès le 13.09.1986)
H. Bächler, Conseiller d'Etat, Morat FR (jusqu'au 13.09.1986)

Membres:

M. Tardy, St. Prex VD

G. Ammann, Gossau SG

R. Chollet, Gy GE

P. Horst, Busswil BE

K. Schäfer, Liestal BL

J. Oehninger, Adlikon ZH

COMITE CENTRAL

Président central: H. Uhlmann, Conseiller national, Bonau TG (dès 13.9.1986)
H. Bächler, Conseiller d'Etat, Morat FR (jusqu'au 13.9.1986)

AG	E. Gautschi, Gontenschwil	BE	P. Horst, Busswil
BB	K. Schäfer, Liestal	FL	E. Oehri, Ruggell (dès 1986), B. Hasler, Rugell (jusqu'en 1986)
FR	F. Stritt, Schmitten	GE	E. Battiaz, Soral (dès 1986)
GR	L. Jörg, Landquart	JU	M. Chételat, Courtételle
LU	N. Wolfisberg, Hohenrain (CT 3)	NE	F. Schleppi, Lignières
NW	J. Käslin Beckenried	OW	O. Reinhard, Kerns (dès 1986) P. Gasser, Sarnen (jusqu'en 1986)
SG	G. Ammann, Gossau	SH	J. Wanner, Wilchingen (dès 1986) H. Reich, Gächlingen (jusqu'en 1986)
SO	F. Tschumi, Riedholz	SZ	A. Föhn, Schwyz
TG	J. Fatzer, Neukirch-Egnach	TI	R. Cattori, Cadenazzo
VD	Ch. Roulin, Daillyens	VS	Ch. Meyer, Turtmann (dès 1986) Ch. Bonvin, Conthey (jusqu'en 1986)
ZG	R. Wyttensbach, Rotkreuz (dès 1986) Ch. Blattmann, Oberägeri (j'en 1986)	ZH	J. Graf, Feldbach (dès 1986)
CT1	V. Monhart, Unterschlatt		R. Chollet, Gy
CT2	A. Muller, Dommartin		M. Tardy, St. Prex
CT4	K. Schib, Gipf-Oberfrick		J. Oehninger, Adlikon
CT5	A. Wellinger, Tänikon		

COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES

Président: B. Schafroth, Ettingen BL

Membres:

A. Berlie, Crassier VD
J. Gut, Stans NW (1er suppléant)

P. Zimmerli, Lenzburg AG (rév. perm.)
P. Forestier, Chancy GE (2ème suppl.)

COMMISSION TECHNIQUE 1

(questions techniques d'ordre général)

Président: V. Monhart, Unterschlatt TG

Membres:

K. Hatt, Schaffhausen SH
A. Lippuner, Marly FR
R. Studer, FAT, Tänikon TG

F. Hirter, Safenwil AG
R. Mumenthaler, Wimmis BE
R. Schneider, Boudry NE

COMMISSION TECHNIQUE 2

(questions concernant les entrepreneurs de travaux de moissonnage-battage et l'emploi en commun des machines)

Président: A. Muller, Dommartin, VD

Membres:

P. Forestier, Chancy BE
R. Wälchli, Niederösch BE
W. Bryner, Othmarsingen AG
FAT, Tänikon TG

H. Hodel, Schönenwerd AG
N. Wolfisberg, Hohenrain LU
W. Junker, Brütten ZH
ASCA, Lindau ZH

COMMISSION TECHNIQUE 3

(questions rel. aux Communautés de matériel agricole)

Président: N. Wolfisberg, Hohenrain LU

Membres:

W. Flückiger, Melchnau BE
A.L. Jaquier, Démoret VD
P. Müri, Gränichen AG
FAT, Tänikon

H. Hodel, Schönenwerd AG
A. Muller, Dommartin VD
O. Schwarzer, Winterthur ZH
ASCA, Lindau

COMMISSION TECHNIQUE 4

(formation continue des membres, surveillance des Centres de cours)

Président: K. Schib, Gipf-Oberfrick AG

Membres:

F. Lachat, Delémont JU
R. Studer, FAT, Tänikon TG
H.U. Schmid, Riniken AG (conseil)

N. Widmer, Hohenrain LU
W. Herzig, Bern BE
J.J. Romang, Apples VD (conseil)

COMMISSION TECHNIQUE 5

(énergies alternatives en agriculture)

Président: Dr. A. Wellinger, Tänikon TG

Membres:

R. Biolley, Hausen AG
F. Locher, Bonstetten ZH
M. Steiner, Montherod VD

W. Edelmann, Maschwanden ZH
Th. Pfister, Flawil SG
J. Wyser, Ruswil LU

3. L'activité des organes

Deux assemblées des délégués ont eu lieu au cours de cette période de 1 1/2 années. La 59^e AD s'est déroulée le 14 sept. 1985 au restaurant Brandenberg, Zoug. 12 invités, 9 membres d'honneur, 26 membres du CC et 77 délégués y ont participé. Sous la présidence de H. Baechler, Morat, les affaires statutaires ont été adoptées à l'unanimité. Le bouclage des comptes du 31 déc. a été approuvé sous réserve de maintenir, pour l'AD, la date de septembre. L'adaptation du règlement sur l'organisation et l'administration de l'ASETA, nécessaire suite à la réinstauration de la CT 3, est adopté. Des remerciements sont adressés à la section Zoug pour la bonne organisation de l'AD et l'accueil réservé aux délégués.

La 60^e AD a eu lieu le 13 septembre 1986 au Centre des congrès "Holiday Inn" à Regensdorf ZH. 11 invités, 12 membres d'honneur, 26 membres du CC et 92 délégués ont suivi les débats et ont pris part au programme complémentaire. H. Beachler, président central, s'est chargé pour la dernière fois de présider l'AD. Ont été adoptés: le procès-verbal de la 59^e AD, le rapport d'activité du second semestre 1985, les comptes de cette même période, le programme d'activité, le budget et les listes de cours des Centres de formation permanente pour l'année 1987. Les délégués ont accordé un crédit de Fr. 14'000.-- pour raccorder le Centre de cours de Riniken au chauffage à distance RE-FUNA, y compris le remplacement de la chaudière à mazout (24 ans) par un échangeur thermique.

Après 18 ans en fonction, H. Baechler s'est retiré de la présidence. En tant que successeur, les sections de la Suisse orientale ont proposé H. Uhlmann, Bonau TG. Avec un très bon résultat ce dernier a été élu nouveau président central de l'ASETA.

Le président sortant, H. Baechler, donna un bref aperçu sur ses 18 années à la tête de l'association. Il ne souligna pas seulement le développement fulgurant de la technique agricole au cours de cette période, mais esquissa aussi les conditions-cadre modifiées dont l'importance augmente constamment pour l'agriculture. Il critiqua les directives de la politique agraire des années 60, telles que le plan Mansholt, de même que les recettes toutes faites des soi-disant experts agraires. A cette occasion, le président sortant évoqua les objectifs de la politique agricole suisse, tels qu'ils sont contenus dans le sixième rapport agricole. Il souligna qu'il n'est pas à l'agriculture de payer seule le prix pour atteindre ces objectifs pour le bien de la population toute entière. Après quelques paroles critiques à l'adresse de la société de consommation actuelle, il exprima le voeu de nous voir déterminés à payer le prix pour la sauvegarde de notre environnement naturel.

En hommage à leurs mérites, les personnes suivantes ont été nommées:

H. Baechler, Morat, en tant que président d'honneur
K. Hatt, Schaffhausen
J. Bonjour, Puidoux VD, et
B. Hasler, Ruggell, en tant que membres d'honneur.

Des remerciements ont été adressés à la section ZH pour le bon déroulement des assemblées et le programme complémentaire généreux.

COMITE CENTRAL (CC)

Le CC a siégé le 13 septembre 1985 à Zoug et le 12 sept. 1986 à Regensdorf ZH. Figuraient au premier plan des 101^e et 102^e séances: les débats préparatifs pour l'ordre du jour des deux assemblées des délégués. Le CC a également préparé l'élection d'un rédacteur pour le périodique, le 3^e Championnat suisse en conduite de tracteurs et le programme d'activité pour la période du rapport présent et l'année d'après. Le CC s'est ensuite chargé de préparer l'élection du président central et une interpellation adressée à l'Office féd. de la police (Ofp) concernant la révision de certains articles OCE et OCR qui sont de grande importance pour l'agriculture (v. chapitre 10).

COMITE DIRECTEUR (CD)

Au cours de la période concernant le rapport présent, le CD a délibéré au cours de 6 séances. A côté des questions administratives courantes, le CD s'est intéressé aux points suivants: Révision des normes quant à la ristourne douanière sur les carburants / Remanier le règlement du "Concours d'habileté en conduite de tracteurs" / Engager un nouveau rédacteur / Engager un nouveau collaborateur au Service technique / Préparation de la succession du président central / Avis sur les "bases et concept pour les prescriptions suisses sur les gaz d'échappement pour véhicules automobiles à moteur diesel" / Remaniement du règlement des indemnités de frais et adapter les indemnités de séances et de cours à la situation actuelle / Motion déposée à l'Ofp conc. la révision de certains articles OCE et OCR / Sondage conc. le "concept sur l'acquisition des annonces pour le périodique" / Préparer, à l'attention des sections, le matériel publicitaire pour recruter de nouveaux membres.

COMMISSION TECHNIQUE 1 (CT 1)

La CT 1 s'est réunie le 13 mars 1986 au Centre de cours Riniken, le comité de travail "journée d'information" a débattu le 13 mai 1986 à la FAT, Taenikon TG. Les points majeurs abordés étaient: créer du matériel de publicité pour les sections / adapter les normes pour la ristourne douanière / examiner les propositions du groupe de travail

OCE conc. la modification de l'OCE et de l'OCR / préparer la journée d'information ASETA 1986 / concept pour le stand de l'AGRAMA 1987 / questions relatives au concours d'habileté en conduite de tracteurs / avis sur la manifestation "Trecker-Treck" / Problèmes relatifs à la loi sur l'aménagement du territoire.

COMMISSION TECHNIQUE 2 (CT 2)

La 25^e séance de la CT a eu lieu le 06.01.1986 à Riniken, suivie, le 21 fév. 1986, à Brougg, de la réunion des présidents régonaux de moissonnage-battage. Etant donné que lors de la 101^{ème} séance du CC, les tâches des CT 2 et CT 3 avaient à nouveau été divisées (2 commissions techniques individuelles) la CT 2 peut à nouveau se consacrer uniquement aux problèmes des entrepreneurs en travaux agricoles. Les points traités lors de ces deux réunions: la réinsertion de la CT 3, les tarifs indicatifs de moissonnage-battage 1986, les tarifs pour entrepreneurs en travaux agricoles et la possibilité d'une éventuelle assurance protection juridique pour les entrepreneurs en travaux agricoles.

COMMISSION TECHNIQUE 3 (CT 3)

Selon la décision prise le 13 septembre 1985 par le CC, la CT 3 (en nouvelle formation cette-fois), a repris ses fonctions. Le CC tient ainsi compte de la tendance qui se dessine vers une importance accrue de la mise en oeuvre en commun de matériel agricole, résultant de la détérioration de la situation pour l'agriculture. La CT 3 est consciente qu'aujourd'hui l'emploi en commun de matériel agricole se fait en majorité sur la base de Petites Communautés qui ne sont enregistrées nulle part et ne peuvent que difficilement être contactées. Les activités futures de la CT 3 en tiendront compte. Au cours de l'année du rapport, 3 manifestations dans le Canton d'Argovie ont permis un aperçu sur les possibilités de la mise en oeuvre communautaire du matériel agricole, illustrant aussi l'aspect administratif et juridique du problème. La CT 3 a siégé 2 fois, du 21 fév. au 10 nov. 1986.

COMMISSION TECHNIQUE 4 (CT 4)

La CT 4 s'est réunie le 15 août 1985 et le 9 avril 86 au Centre de cours à Riniken. Lors de ces séances, on a traité les listes de cours des deux Centres de formation permanente et il a été question des tendances qui se dessinent dans le secteur de cours. De même, la CT 4 s'est chargée du raccordement du Centre de cours au chauffage à distance REFUNA, ainsi que de l'annulation de la subvention fédérale aux Centres de cours.

COMMISSION TECHNIQUE 5 (CT 5)

Le 13 nov. 1985 et le 14 oct. 1986, les membres de la CT 5 ont traité, entre autres, les thèmes suivants: organisation de "Stamm" (réunions) biogaz, resp. d'une réunion cantonale pour professionnels / examiner des projets relevant de la recherche appliquée / le développement au niveau de la construction des installations à biogaz. La CT 5 prévoit d'inclure dorénavant d'autres formes d'énergies de substitution, notamment le bois, dans son domaine d'activités.

4. Manifestations organisées par le Comité central

Au cours de la période du rapport, il a été organisé 8 demi-journées d'information, soit en Suisse alémanique, soit en Suisse romande. La CT 1, resp. la CT 5, étaient responsables de la préparation et du choix des thèmes traités. Le Service technique et certains membres des sections régionales se sont chargés du bon déroulement du point de vue technique. Par ces journées d'information, notre association souhaite transmettre directement à des spécialistes et professionnels des connaissances de dernière heure regroupées sous un thème. Il nous semble tout aussi important de publier ensuite ces exposés dans le périodique de l'association afin de communiquer ces connaissances à un cercle d'intéressés plus large. Comme de coutume, les exposés ont été imprimés et vendus aux auditeurs (prix de revient). A l'exception d'une seule, toutes les manifestations étaient fort bien fréquentées. Mentionnons ici que le thème "Travaux modernes du sol sans dégâts" a remporté un succès exceptionnel. A cet endroit, nous exprimons toute notre reconnaissance aux orateurs et aux organisateurs de ces journées.

Journées d'information 1985/86

"Travaux modernes du sol sans dégâts"

- "Structure du sol et maintien du potentiel de rendement"
Conférenciers: Dr. F. Jäggli, Station de recherches Reckenholz
A. Maillard, RAC, Changins
- "Dégâts du sol suite aux passages, causes et remèdes"
Conférencier: E. Kramer, FAT, Taenikon
- "Labour conventionnel ou travail réduit? Quels versoirs?"
Conférencier: W. Sturny, FAT, Taenikon

13 décembre 1985, Restaurant "Schönbühl", Schönbühl-Urtenen
20 décembre 1985, Hôtel "Thurgauerhof", Weinfelden
31 janvier 1986, Palais de Beaulieu, Lausanne
14 février 1986, Restaurant "Les carabiniers", St. Aubin

"Nouveaux résultats dans le domaine de la recherche en matière d'énergie"

- "Aperçu sur les derniers résultats de la recherche"
Conférencier: Dr. A. Wellingen, Infosolar, Tänikon
- "Essais avec des capteurs solaires pour l'aération du foin à l'EIR de Würenlingen AG"
Conférencier: Dr. J. Keller, EIR (Institut féd. pour la recherche sur réacteurs), Würenlingen AG
- "Construction de capteurs solaires pour l'aération du foin: exemples pratiques"
Conférencier: Th. Pfister, ECA, Flawil
- "Conseils en matière d'énergie pour l'agriculture à l'appui de programmes d'ordinateurs"
Conférencier: Dr. R. Favre, Infosolar, Tänikon

16 novembre 1985, Hôtel "Sonne", Gossau SG

"Le tracteur au centre de la mécanisation"

- "Le tracteur en tant que facteur de frais"
Conférencier: R. Gnädinger, ASCA, Lindau
- "L'équipement actuel du tracteur et évolution possible"
Conférencier: E. Stadler, FAT, Tänikon
- "Le tracteur dans la circulation routière"
Conférencier: W. von Atzigen, ASETA, Riniken AG

10 décembre 1986, Centre de la Commune, Oberkirch LU
 12 décembre 1986, Restaurant "Schönbühl", Schönbühl-Urtenen
 19 décembre 1986, Restaurant "Casino", Frauenfeld

CONFERENCE DES CADRES

Les conférences des cadres annuelles, une possibilité d'échange et de rencontres pour les présidents de section et leurs gérants, ont eu lieu séparément le 3 mars 1986 à Brougg (en allemand) et le 5 mars 1986 à Lausanne (en français). La possibilité d'échanges sans ordre du jour obligatoire est fort appréciée et contribue de beaucoup à la bonne entente réciproque, même lors de questions controversées. Les points suivants ont été soulevés: -changement à la présidence de l'association - changement de personnel au ST -championnat suisse en conduite de tracteurs - mutations d'adresses et encaissement central - acquisition d'insignes en métal et de porte-clefs à titre publicitaire -manifestations de l'association "Trecker-Treck" - actions publicitaires pour recruter des membres dans les sections.

5. Le Centre de cours 1 à Riniken

H.U. Schmid, chef du centre de cours

Date	No.	Objet du cours	Gen- re	Durée jours	Partici- pants
<u>2ème semestre 1985</u>					
04.11.-08.11.	809	Soudure électrique: matériaux, sécurité dangers, travaux pratiques	M2V	2	11
04.11.-06.11.	810	Soudure autogène: appareils, matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M 3	3	8
11.11.-20.11.	811	K 30: Travaux sur métaux	M 1	4	18
	812	La soudure électrique	M2V	3	18
	813	La soudure autogène (1er degré)	M 3	3	18
	814	Travaux d'atelier et remise en état de matériels agricoles	AR2	10	18
	815	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à essence	A 4	10	18
05.12.	816	Atelier de la ferme-installer, moderniser	M 7	1	19
12.12.	817	Les systèmes hydrauliques montés sur véhicules automob. et machines agricoles	H 2	1	12
17.12.	818	Les tronçonneuses: fonctionnement, entretien, travaux pratiques	A 8	1	5
23.12.-24.12.	819	Les barres de coupe: réparation, réglage	AR15	2	8
23.12.	820	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	8
24.12.	821	L'alimentation en eau de la maison d'habitation et des bât. d'exploitation	MES 2	1	11
			45		172

1986

03.01.	822	Affûtage et durcissement des outils et des lames de machines agricoles	M 9	1	8
03.01.	823	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	1	16
06.01.-07.01.	824	Pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafond	MES 5	2	12
06.01.	825	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	8
07.01.	826	L'alimentation en eau de la maison d'habitation et de la ferme	MES 2	1	14
09.01.	827	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	1	11
08.01.-09.01.	828	Pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafond	MES 5	2	14
10.01.	829	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	1	14
13.01.-24.01.	830	Travaux d'atelier et remise en état de matériels agricoles	AR 2	10	9
20.01.	831	Les transmissions à cardans	AR 14	1	11
27.01.-07.02.	832	Tracteurs à moteur Diesel et moteurs à essence	A 4	10	12
30.01.	834	Equipements électriques de véhicules automobile et remorques agricoles	E 1	5	9
10.02.-14.02.	835	Soudure électrique et constructions	M 4	5	3
10.02.-14.02.	836	Soudure électrique: matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M2V	5	7
17.02.-21.02.	837	Soudure électrique: matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M2V	5	14
17.02.-19.02.	838	Soudure autogène: appareils, matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M 3	3	9
20.02.-22.02.	839	Soudure autogène: appareils, matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M 3	3	9
24.02.-28.02.	840	Soudure électrique: matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M2V	5	12
24.02.-26.02.	841	Soudure autogène: appareils, matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M 3	3	11
27.02.	842	Affûtage et durcissement des outils et des lames de machines agricoles	M 9	1	12
03.03.-07.03.	843	Soudure électrique: matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M2V	5	14
03.03.-05.03.	844	Soudure autogène: appareils, matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M 3	3	10
06.03.-07.03.	845	La partie électrique des tracteurs et remorques	E 1	2	9
10.03.-11.03.	846	Les pulvérisateurs mécaniques et pneumat.	A 10	2	21
12.03.	847	Tests de pulvérisateurs de culture	A 12	1	8
13.03.-14.03.	848	Presses à haute densité: technique et réparation	A 7	2	10
17.03.-21.03.	849	Travaux d'entretien sur tracteurs et transporteurs à moteur diesel	A 3	5	12
19.03.-21.03.	850	Presses à haute densité: technique et réparation	A 7	2	11
24.03.-27.03.	851	Les moissonneuses-batteuses: Introduction, technique, réparation	A 5	4	20
01.04.-04.04.	852	Le maniement et l'entretien de tracteurs et machines agricoles	A 1	4	13
07.04.-11.04.	853	Le maniement et l'entretien de tracteurs et machines agricoles	A 1	4	10
03.11.-07.11.	854	Soudure électrique: matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M2V	5	9

05.11.-07.11.	855	Soudure autogène: appareils, matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M.3	3	7
10.11.-19.11.	856	Apprentissage d'atelier: K 30: M1,M2V,M3,AR2,A4	K 30	30	18
11.12.	857	Les systèmes hydrauliques montés sur véhicules automob. et machines agricoles	H 2	1	11
22.12.-23.12.	858	Barres de coupe et conditionneurs, technique et réparation des barres de coupe à deux lames et à doigts et des faucheuses rotatives à tambours	AR 15	2	11
22.12.	859	L'emploi des peintures et des laques	MES 1	1	13
23.12.	860	L'alimentation en eau de la maison d'habitation et des bât. d'exploitation	MES 2	2	11
24.12.	861	La pose de parois en terre cuite etc.	MES 6	1	18
04.06.-05.06.	862	Entretien des motofaucheuses (SH)		2	12
19.12.	863	Entretien des motofaucheuses (UR)		1	10
20.12.	864	Cours sur les tronçonneuses	A 8	1	8
		1. + 2. semestre 1986		146	508
		2. semestre 1985		45	172

Journées de participants	2. semestre 1985	690
Journées de participants	1. + 2. semestre 1986	1'857 (1'722)

La saison de cours 1985/86 débuta avec un cours en soudure (autogène et électrique). Suivit ensuite la combinaison de cours K 30, à fréquentation maximale qui offre aux participants une formation très complète en travaux sur métal, en technique de soudage ainsi que la réparation et la bonne mise en oeuvre de véhicules automobiles et machines agricoles. La première semaine de janvier débuta par le nouveau cours M 9 "Affûtage et durcissement des outils et des couteaux de machines agricoles". Le 27.02., il fut répété à grand succès avec 21 participants. La réparation des outils et des couteaux de machines de toutes sortes a été présentée aux participants avec les mêmes moyens à disposition que dans un atelier de ferme bien équipé. Pour chauffer et durcir les burins et les pics, on utilisa la flamme de soudure autogène, alors que pour l'affûtage, on met en oeuvre la meuleuse d'angle à disque meuleur en fibre. Le public profita bien de la possibilité d'amener ses propres outils. On trouvait toute la gamme à affûter entre le sécateur, en passant par les outils pour travailler le bois et le métal, jusqu'aux remorques autochargeuses. Les cours MES remportèrent cette année une participation supérieure à la moyenne. Le cours le mieux fréquenté a été le MES 6 "Pose de sols en terre cuite et faïences" avec 53 participants. En quadruplant le cours, il fut possible de former des groupes permettant pour tous les élèves de se faire la main par des exercices pratiques avec les carrelages et les crépis.

Pendant le cours AR 2 et à côté d'un grand nombre de travaux d'entretien sur les machines agricoles, on a à nouveau monté des installations hydrauliques de freinage sur deux remorques. On remarque ici que les jeux de pièces détachées aujourd'hui à disposition permettent de simplifier de beaucoup le travail de commande et de montage.

Les deux cours sur les tracteurs A 3 et A 4 ont remporté un vif succès tant sur le plan du nombre de participants que sur le plan du nombre de tracteurs mis à disposition.

Un cours supplémentaire sur le thème "presses à haute densité" a été ajouté. Etant donné qu'on a pu se procurer un nombre suffisant de presses, les travaux pratiques étaient très intéressants. Et vu qu'il y a toujours un certain nombre de "profes-

sionnels" fréquentant ce cours, l'échange d'expériences y est toujours très vivant.

Les cours "pulvérisateurs" A 10 et A 12 à 29 participants correspondent à la vague actuelle en cours et permettent de prévoir un intérêt accru. La proposition de prolonger le cours A 10 d'un jour (donc 3 jours au total) n'a pas été prise en considération, car on craint que dès le début mars, il n'y ait plus grand monde. Des cours supplémentaires ont également dû être organisés pour la soudure électrique et la soudure autogène. Il est possible d'organiser sans travail supplémentaire considérable le soudage autogène et de permettre ainsi des exercices intéressants sur des pièces de fonte, des conduites en cuivre, sur des tuyaux en zinc et des parties en alu, sans dépendre essentiellement des pièces amenées par les participants. En début de cours, d'ailleurs, on projette immédiatement une série de dias à cet effet.

Sous le nouveau titre "apprentissage d'atelier", la combinaison de cours K 30 s'est déroulée du 10 nov. au 19 déc. dernier avec, comme de coutume, un maximum de participants. Ces personnes à intérêts très diversifiés ont contribué à la création d'un cours vivant et à haut niveau. Certains travaux pratiques étaient très difficiles et exigeants. Il s'est avéré à plusieurs reprises que l'installation de l'atelier du Centre de cours ne suffit plus aux exigences accrues. Durant 146 journées de cours, on s'est chargé de 508 participants, ce qui résulte, pour 1986, à 1857 (1722) journées de participants.

Au cours des mois d'été, des travaux de rénovation aux édifices et aux installations ont été effectués et on a procédé à des préparatifs pour la saison de cours en vue. Il y avait là au premier plan: le remaniement de la collection volumineuse de feuillets de travail sur le thème "tracteur" (fonction et entretien). D'autre part, il fallut investir une bonne partie du temps à disposition pour la formation interne du personnel du Centre de cours et la collaboration au Service technique.

C'est avec satisfaction que nous avons pris connaissance de la décision du Département féd. de l'économie publique de nous allouer à nouveau les subventions fédérales en question, ce qui nous évitera d'augmenter les cours.

Nous remercions les participants de leur intérêt et leur souhaitons bonne chance et succès.

Nous remercions les moniteurs de cours H.U. Fehlmann, W. Roth et le personnel du Secrétariat central de leur bonne coopération.

6. Le Centre de cours 2 à Grange-Verney

J.J. Romang, chef du Centre de cours 2

Date	No	Objet du cours	Gen- re	Durée jours	Partici- pants
14.12.	418	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES	6	8
16.12.-17.12.	419	Réparation de freins et pose de freins hydrauliques sur remorques agricoles	AR	16	9
18.12.-20.12.	420	La soudure électrique (1er degré)	M 2	15	3

1986

07.01.	421	Pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafond	MES 5	17	1
08.01.-10.01.	422	Soudure autogène: appareils, matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M 3	15	3
13.01.	423	La pose de rustiques d'intérieur et petits travaux avec peintures et laques	MES 7	8	1
14.01.	424	La partie électrique des tracteurs et remorques	E 1	20	1
15.01.	425	L'alimentation en eau de la maison d'habitation et de la ferme	MES 2	6	1
16.01.	426	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	13	1
17.01.	427	Les tronçonneuses: fonctionnement, entretien, travaux pratiques	A 8	7	1
20.01.	428	L'isolation des bâtiments (mat. et pose)	MES 8	15	1
21.01.	429	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	6	1
22.01.-24.01.	430	La soudure électrique (1er degré)	M 2	16	3
25.01.	431	Travaux sur carrosserie	M 9	3	1
29.01.-30.01.	432	Réparation de freins et pose de freins hydrauliques sur remorques agricoles	AR 16	6	2
08.02.	433	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	10	1
10.01.-11.02.	434	Travaux de maçonnerie	MES 9	9	2
12.02.-14.01.	435	Soudure autogène: appareils, matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M 3	9	3
24.02.-25.02.	436	Réparation de freins et pose de freins hydrauliques sur remorques agricoles	AR 16	7	2
26.02.-28.02.	437	La soudure électrique (2ème degré)	M 8	8	3
05.02.-07.02.	438	La soudure électrique (1er degré)	M 2	7	3
01.03.	439	Pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafond	MES 5	5	1
05.03.-07.03.	440	La soudure électrique (1er degré)	M 2	12	3
15.12.-16.12.	441	Réparation de freins et pose de freins hydrauliques sur remorques agricoles	AR 16	6	1
17.12.-19.12.	442	La soudure électrique (1er degré)	M 2	9	3
				246	45

Cela correspond à 459 journées de participants

Peu de changement dans notre programme de cours ces deux dernières années. Seule exception l'introduction d'une journée sur la soudure des plastiques; ce cours a remporté un joli succès, il a été donné par des spécialistes. Les appareils fournissant l'air chaud nécessaire à la fusion du plastique sont d'un prix abordable et se prêtent à d'autres usages intéressants. Nous pensons compléter le programme de cette journée par quelques heures consacrées à l'application de résines polyester et fibres de verre. L'une des applications utiles: le revêtement des fonds de crèches qui est de plus en plus pratiqué par les agriculteurs affourrageant des sillages.

La participation aux cours de soudures a fléchi un peu. Beaucoup de fermes sont déjà équipées de postes soudure électrique et quelques-unes de soudure autogène.

Fait nouveau: tous les agriculteurs se rendant dans un atelier de réparation de machines constatent que l'agro-mécanicien fait usage de soudure électrique à fil sous protection gazeuse. On est facilement séduit par le maniement de ces appareils et par les 50 % de gain de temps qu'il occasionne. Quelques agriculteurs ont fait l'achat de ce matériel. Que penser de cette tendance? La soudure électrique avec électrodes basiques

permet d'exécuter des réparations très solides même sur une pièce rouillée, vernie ou grasse. Le chalumeau autogène permet de chauffer, découper du métal et souder des pièces minces. La soudure électrique à fil s'applique aussi avec succès sur des tôles, le métal déposé moins tenace suffit, il est vrai, dans bien des cas de construction peu sollicitées. Par contre il ne peut s'appliquer sur pièces contenant des impuretés et présente de réelles difficultés à l'extérieur lorsque le vent souffle. Les vendeurs de postes nous signalent beaucoup plus de défauts d'exécutions avec ce procédé qu'avec la soudure à électrodes. Ces nouveaux matériels sont très utiles aux ateliers qui soudent beaucoup, indispensables aux constructeurs de machines, mais étant donné leur prix d'achat, ils sont rarement justifiés dans une exploitation agricole où ils doivent être complétés par un poste de soudure à électrodes. Malgré ces constatations, nous restons très attentifs à cette évolution et nous avons déjà cet hiver offert des démonstrations de soudure à fil. Certains participants ont même mis la main à la pâte et ont constaté que ce procédé, renommé pour sa facilité d'application, méritait tout de même un certain entraînement.

Nous avons été surpris par la participation record au cours de maçonnerie. Ce cours n'a pas pu être dédoublé en dernière minute; nos locaux étant trop petits, mais la bonne marche a été facilitée par la discipline et l'esprit positif des participants.

Peu suivi ces années dernières, le cours de carrosserie a été abandonné. Ce cours de 5 jours, qui avait été supprimé ces dernières années et qui est consacré aux réparations de tracteurs et machines a, par contre, eu lieu. Trois tracteurs ont fait l'objet de réparations de freins, embrayage, remise en état des parties électriques. Nous essayerons de varier un peu plus le programme l'an prochain, limitant le nombre de tracteurs au profit des machines agricoles.

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier mes collègues de travail, l'administration de Grange-Verney et de Marcellin pour leur collaboration, leur aide et leur compréhension. Merci aussi au Secrétariat central de Riniken pour son soutien.

7. Service technique

Le 20.09.1986, pendant l'exercice en cours, Urs Helbling, l'ancien chef du Service technique, quitta le ST pour reprendre un poste dans l'économie privée. Son successeur, W. von Atzigen, anciennement chef d'atelier dans la branche des machines agricoles, s'occupe du ST depuis mars 1986. A côté des expertises techniques exigeant beaucoup de temps, de la préparation d'activités propres à l'association (soutien des sections), des problèmes relatifs à des interpellations juridiques, des avis à prononcer lors de procédures de consultation; la représentation des intérêts en général nécessite toujours plus de temps et de personnel. Il est donc erronné de penser que nos tâches sont devenues plus simples suite au niveau technique très élevé (p. ex. des tracteurs) et que tout notre engagement se tournera uniquement vers l'électronique, resp. l'informatique en agriculture. Le développement des dernières années et les perspectives pour l'avenir démontrent que nous sommes confrontés à des tâches toujours plus complexes.

Rappelons ici les points principaux de l'activité variée du ST:

- W. Bühler et W. von Atzigen ont représenté les intérêts des membres de l'ASETA à différentes séances du groupe de travail OCE. Le 26 sept. 1986, les propositions de révision OCE et OCR adoptées par le CC ont été déposées à l'Ofp.
- Les préparatifs pour le stand ASETA de l'AGRAMA ont progressé au cours de la seconde moitié de l'exercice. Les points forts étaient: la présentation de nos deux périodiques "Schweizer Landtechnik" et "Technique Agricole", de la large palette de nos activités et, pour promouvoir la sécurité dans le trafic, du thème "Frein de remorques hydrauliques". Le stand réalisé en propre régie a remporté un vif succès. Alors que le succès remporté à l'AGRAMA ne peut être quantifié, l'intérêt des visiteurs, les contacts avec les membres et l'adhésion de nouveaux membres nous confirment la nécessité de représenter l'association à cette foire des machines agricoles.
- Il est regrettable que l'action "Téléphériques militaires" n'ait pas encore pu être terminée. Deux installations doivent encore être mises en place, mais le financement en faisait défaut. Le groupe de travail auquel appartiennent la SAB et l'ASETA espère clore ce dossier aussi vite que possible. Entretemps, l'armée a repris un stock considérable de pièces de rechange. L'approvisionnement en pièces détachées et le remplacement des pièces usées, y compris les câbles de transports et de traction, devraient donc être assurés pour plusieurs années.
- Le remaniement constant des imprimés et des aide-mémoire nécessite beaucoup de temps ainsi que la mise à jour des archives de diapositives. N'oublions pas le courrier constant avec les documents écrits et photos suite aux demandes continues des nombreux cercles intéressés. Mentionnons ici le remaniement de l'aide-mémoire "Plus de sécurité grâce aux freins hydrauliques". En collaboration avec la FAT, il a été possible de réunir et de compiler les derniers résultats dans ce domaine, afin d'en présenter une directive à l'attention des agriculteurs et du commerce des machines agricoles.
- Collaborer lors d'un cours pour experts des services cantonaux de la circulation, organisé par l'ASA en tant que spécialistes en questions sur la circulation routière.
- Préparer et réaliser les journées d'information mentionnées au chapitre 4.

- Préparer 8 séances des commissions techniques et la réunion des présidents régionaux de moissonnage-battage et en formuler les procès-verbaux correspondants.
- Photos et diapositives pour compléter les archives.
- Visiter les manifestations des sections.
- Formation continue des membres par la visite de cours FAT, d'expositions et de cours de formation chez les fabricants de machines.

8. Le périodique

L'édition de nos deux périodiques a, jusqu'ici, été effectuée dans le cadre habituel. Vers la fin 1986, P. Brügger a quitté la rédaction après 2 années en fonction. Son successeur, U. Zweifel, ing. agr. a débuté son travail en mars 1987; nous en informerons plus amplement dans le prochain rapport annuel.

Selon l'étude sur les annonces effectuée en novembre 1985 par la rédaction et la direction, il a fallu examiner à fond un éventuel contrat à bail relatif à l'acquisition des annonces. Les travaux préparatifs ont débuté au cours de l'exercice. Le CD devra prendre une décision en la matière au cours du premier trimestre 1987. Pendant cet exercice, il a fallu également constater une diminution des recettes d'annonces ce qui a eu des répercussions négatives sur la situation financière du périodique. Bien qu'on constate aussi en agriculture un flot intarissable d'informations, on estime que le degré d'intérêt suscité par notre périodique est exceptionnellement haut. Nos efforts de mieux vulgariser les activités de l'association centrale et des sections n'ont pas encore abouti dans le cadre souhaité. A l'avenir, nous y accorderons toute notre attention, afin d'améliorer encore le lien entre les membres lecteurs de "Technique Agricole" et les organes de l'association.

Pour la première fois, la rédaction offre des tables de matières annuelles pour les années 1985 et 1986.

Les articles suivants de la Station féd. de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural, FAT, Taenikon, ont paru dans "Technique Agricole" (second semestre 85 et 1986):

Dans la partie rédactionnelle:

- Souffleur ou griffe? De l'autochargeuse au tas de foin.
- Une faucheuse à deux essieux: quand est-elle rentable?
- Garde de veaux en huttes
- Projets de recherche en cours (énergie en agriculture)
- Le crochet d'attelage - liaison entre le tracteur et la remorque
- Dégâts suite aux passages de machines
- Travail du sol rationnel et ménageant
- Tracteur avec turbocompresseur: quels en sont les avantages?
- Etat actuel des normes techniques agricoles
- La mécanisation agricole dans un cadre modifié

- Labour conventionnel ou travail réduit?
- Normalisation de la prise de force avant et de l'hydraulique frontale
- Elevage de bétail laitier d'aujourd'hui
- Procédés pour le séchage du foin
- La construction de fosses à purin

En tant que Rapports FAT:

- Liste des types de pirouettes
- Tests de tracteurs
- Expériences avec du biogas en tant que carburant pour tracteur
- L'incidence du bruit par les machines agricoles
- Essais comparatifs des faucheuses à deux essieux, 1985
- Calibrage des pommes de terre - test comparatif de calibreurs à cribles plats
- L'ordinateur à la ferme - possibilités et limites
- Les râteliers dans les étables à stabulation entravée pour vaches laitières
- Eléments de frais 1986
- Essais comparatifs de distributeurs d'engrais
- Essais comparatifs de versoirs en matière synthétique et versoirs à claire-voie
- Le déchargeur à griffe a-t-il un effet négatif sur la ventilation du foin?
- Revêtement anti-glissants de sols d'étables
- Pertes sur le champ lors de la récolte fourragère
- Epandre le purin sur des terrains en pente
- Essai comparatif de hacheuses à maïs portées, à deux rangs, pivotables
- Technique d'ensemencement dans la culture céréalière et de colza
- Pourquoi un test de tracteur FAT?
- Comparaison de procédés entre la griffe et la chaîne de souffleuse pour fourrage grossier

Nous remercions tous les collaborateurs, les auteurs et les traducteurs de leur travail précieux et consciencieux. Nous adressons également nos remerciements à nos annonceurs pour leur fidélité envers notre périodique; ainsi qu'à notre imprimerie Schilldruck SA chargée de l'impression parfaite et de l'expédition régulière de "Technique Agricole".

9. Sécurité de la circulation et éducation routière

Comme toujours, l'éducation routière reste un but central de nos sections ainsi que de notre association centrale. 18 sections se chargent de la formation des jeunes conducteurs de tracteurs pour les préparer à l'examen cat. G. Pour la première fois, le chiffre de 10'000 élèves n'a pas été atteint. La diminution de la natalité se répercute même dans les cours ASETA. Des traductions yougoslaves et portugaises des dossiers

de cours permettent même aux sections de former des travailleurs étrangers dans leur langue maternelle.

Au cours de cet exercice, le catalogue-questionnaire cat. G a été remanié et réimprimé de concert avec l'ASA (Ass. suisse des automobiles). Nous remercions l'ASA de sa précieuse collaboration, en particulier son expert M. Frefl et son graphiste, M. Marti, qui illustrent toutes les situations avec des conducteurs de mobylettes portant le casque et des tracteurs répondant aux dernières exigences de la sécurité dans le trafic, car le bon exemple fait école. Il serait souhaitable que cette "vérité" se répande davantage chez les conducteurs de véhicules agricoles, que cela concerne l'équipement des véhicules ou le comportement des individus. Grâce au modèle de frein hydraulique construit par le ST, il a été possible de faire de la propagande pour une amélioration de la sécurité des véhicules agricoles dans le trafic.

Dans les centres de cours et lors des manifestations de l'association centrale et des sections, la prévention des accidents occupe une place importante. La vente de la brochure no 10 "L'agriculteur -partenaire dans la circulation routière" ainsi que les aide-mémoire suivants encouragent les efforts individuels: "Les freins hydrauliques pour plus de sécurité", "Utilisateurs agricoles de la route" et "Signalisation et équipement d'outils accouplés aux véhicules agricoles".

Dans notre revue, nous offrons le nombre de pages nécessaires à la publication d'articles traitant de la prévention des accidents et documentons ainsi la collaboration étroite avec le Service de prévention des accidents en agriculture SPAA.

Etant donné que des pannes de l'installation de signalisation ne sont pas rares, le ST a élaboré l'autocollant illustré ici et qui permet, lors de défauts au niveau des câbles, de rebrancher. Jusqu'ici, il a été possible de distribuer environ 25'000 exemplaires à des membres.



Bien que la participation des accidents agricoles soit bien inférieure du point de vue statistique, nous espérons que nos efforts contribueront encore à diminuer le nombre d'accidents agricoles dans la circulation malgré un nombre croissant de véhicules. C'est également souhaitable pour les situations dangereuses dans et autour de la cour, étant donné que les causes d'accidents y sont moins complexes. Toutefois, le nombre inquiétant d'enfants accidentés par des véhicules agricoles dans les exploitations nous prouve encore le contraire. Quand est-ce que les recommandations de la prévention des accidents seront enfin prises au sérieux?

10. Droit sur la circulation routière

Au cours de l'exercice, le groupe de travail OCE, dont l'objectif est la déposition auprès de l'Office fédéral de la police de propositions de révision pour divers articles OCE et OCR, s'est réuni plusieurs fois. Dans ce groupe, on attend que l'Ofp traite plus rapidement nos pétitions. Le 26 sept. 1986, les propositions de modifications suivantes (comprenant également le nouveau texte et la justification) ont été déposées:

- Réglementer la mobilité de la chape et de l'anneau d'attelage

- Valeurs limites pour le bruit émanant des chariots de travail agricoles (87 dB [A])
- Définition et admission des moissonneuses à deux essieux dans la catégorie "porte-outils"
- Adaptation du porte-à-faux avant à 5 m
- Admettre à la circulation les pneus jumelés, les pneus extra-larges et les roues-cage jusqu'à 3 m de largeur totale
- Admettre à la circulation les remorques agricoles jusqu'à 3 m de largeur totale sans autorisation spéciale
- Il sera nouvellement autorisé de transporter des charges solides sur des remorques jusqu'à 2.5 m, même si le pont de chargement est moins large (dépassement)
- Régler les prescriptions de freinage pour des tracteurs nouvellement mis en circulation (soupapes de remorques hydrauliques chez le fabricant)
- Réglementation des prescriptions de freinage pour nouvelles remorques (frein de service dès 6 t de poids garanti, assisté de force auxiliaire)
- Réglementation des prescriptions de freinage pour de vieilles remorques (frein assisté par force auxiliaire dès 8 t de poids de service) freineur auxiliaire ne sera plus permis
- Introduction obligatoire de l'éclairage électrique des remorques
- Introduction obligatoire de rétroviseurs télescopiques sur les tracteurs nouvellement mis en circulation.

Il est regrettable que ces questions ne soient pas traitées à l'allure que nous avions souhaitée. L'Ofp justifie ce fait peu réjouissant par un manque de personnel et la quantité de travail en constante augmentation, surtout en rapport avec les questions de protection de l'environnement et de requérants d'asile.

L'ASETA poursuit le développement dans le domaine des prescriptions sur les gaz d'échappement. Dans une lettre datant du mois de mai 1986, nous avons donné notre avis et annoncé nos doutes sur un document dont le titre est: "Bases et concept pour les prescriptions suisses sur les gaz d'échappement conc. les véhicules automobiles et les moteurs diesel". En raison des réflexions suivantes, citées ci-après, il est possible de renoncer à de nouvelles prescriptions pour les véhicules automobiles agricoles:

- La consommation en carburant de l'agriculture n'atteint qu'un 1/6 de la consommation totale, avec 104 mio de l, malgré le grand nombre de tracteurs diesel (99'617).
- Les chiffres de fabrication et les chiffres de vente des véhicules agricoles sont très bas. Ce fait entraîne la multiplicité des types ce qui chargerait de manière démesurée chaque procédé d'examen.
- Le profit de ces mesures serait minime par le taux d'échange relativement bas en comparaison à l'investissement exagéré en hommes, frais et temps nécessaire pour l'examen et le contrôle.
- En appliquant de manière stricte et conséquente les articles de loi en vigueur (OCE, art. 21 et appendice 3), les véhicules produisant une forte pollution de l'air pourraient aujourd'hui déjà être appréhendés et jugés. A côté d'une diminution immédiate de la pollution de l'air, l'effet éducatif ne serait certes pas négligeable.

Cet avis nous a également valu des réprobations de personnes qui pensent que nous ne prenons pas les problèmes de la pollution de l'air au sérieux. Notre expérience nous montre néanmoins que ces "actions écologistes", c'est-à-dire le décret de lois, de prescriptions et d'ordonnances n'aboutissent à rien, lorsqu'il n'est pas possible de les mettre pratique. Une leçon de responsabilité pour chacun d'entre nous servirait

plus à notre environnement que toutes les interventions de l'état tant exigées. Nous continuerons toutefois dans nos efforts en recommandant aux agriculteurs d'entretenir leurs véhicules de telle manière à ce que personne ne puisse les inculper de polluer l'air.

L'industrie des tracteurs allemande entreprend de très gros efforts pour encourager à l'échelon international des tracteurs roulant à une vitesse max. de 40 km/h. En Suisse, cette catégorie de tracteurs ne devrait avoir de l'intérêt que pour peu d'exploitations. Les prescriptions juridiques correspondantes permettent de conduire à 40 km/h à certaines conditions. Pour l'heure, il n'y a pas nécessité de modifier ces conditions.

Nous persévérons dans notre objectif à encourager les mesures nécessaires pour la sauvegarde d'une sécurité optimale dans le trafic, pour autant qu'elles soient réalistes, acceptables et contrôlables pour l'agriculture. Une adaptation de toutes les prescriptions sans égards pour les particularités des différentes régions ou des différents pays ne correspond néanmoins pas à notre concept.

11. L'activité des sections

Le tableau 5 renseigne sur les activités nombreuses de nos sections. On lira le succès ou l'échec d'une manifestations surtout dans les chiffres sur le nombre de participants. Ceux-ci documentent néanmoins avant tout l'effort des sections, particulièrement des organes responsables, pour leurs membres.

Notons ici, en regardant cette liste, que les activités représentées n'ont lieu que durant les quelques mois de l'hiver. Seuls les cours préparatoires pour les candidats au permis cat. G ont lieu durant toute l'année ou presque, au moins dans certaines sections. Ces cours, ainsi que les assemblées régionales ou les manifestations à thèmes techniques sont les meilleurs agents publicitaires pour beaucoup de sections, étant donné que les moniteurs de cours et les gérants y recrutent continuellement de nouveaux membres et qui ne ressortent pas forcément toujours de cercles agricoles. La relation entre l'activité d'une section et le développement de son effectif des membres est évidente. Le CC offre donc aux sections les thèmes de manifestations et des programmes transmettant des informations de dernière date sur la technique agricole. L'association centrale met fréquemment à disposition de différentes sections des orateurs et moniteurs de cours pour leurs manifestations.

Le contact entre les collaborateurs du SC et les préposés aux sections est de grande importance pour une collaboration fructueuse entre les sections et l'association centrale. Ces contacts peuvent être entretenus en se rendant aux assemblées générales et à d'autres manifestations des sections, mais également lors de la conférence des cadres annuelle.

Nous remercions MM. les présidents et gérants pour l'entente excellente et la collaboration constructive. Nous apprécions que les contacts avec les préposés aux sections se basent sur les égards et la reconnaissance, à côté d'une saine critique.

MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LES SECTIONS (01.07.1985 - 31.12.1986)

Sec-tions	AG	Réunions régionales				Cours techniques				Cours et prép. à l'examen				Démons-trations				Excurs-ions				Gymkhana p. trac-toristes		TOTAL des mani-festations et participants	
		n.	p.	n.	p.	n.	p.	j.p.	n.	j.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.		
AG	2	272	7	316	7	105	252		37	1	1077	1	60	1	120	-	-	55	1950						
BE	2	390	13	475	2	55	28	158	1	3632	-	-	-	-	1	76	176	4628							
BB	1	129	-	-	1	35	35	3	0,5	120	-	-	2	80	-	-	7	364							
FL	1	54	-	-	-	-	-	1	1	19	-	-	-	-	1	55	3	128							
FR	1	140	1	200	-	-	-	4	1	400	-	-	-	-	-	-	6	740							
GE	1	94	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	60	-	-	2	154							
GR	-	38	3	93	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	60	5	191						
JU	1	40	-	-	-	-	-	3	1	200	-	-	-	-	-	-	-	4	240						
LU	2	270	4	720	5	125	125	18	1,5	1610	2	60	2	60	-	-	33	2845							
NE	1	50	-	-	-	-	-	3	1,5	118	-	-	-	-	-	-	-	4	168						
NW	1	37	-	-	2	35	29	4	0,5	47	-	-	2	96	-	-	9	215							
OW	1	20	-	-	-	-	-	1	1	20	-	-	-	-	-	-	-	2	40						
SG	1	184	22	799	-	-	-	34	1,5	916	1	300	1	38	1	256	60	2493							
SH	1	70	-	-	1	8	20	3	1	120	-	-	2	170	-	-	7	368							
SO	1	65	-	-	1	10	5	7	0,5	193	2	230	1	50	-	-	12	548							
SZ	1	42	-	-	-	-	-	15	1,5	302	-	-	-	-	-	-	16	344							
TG	2	490	-	-	-	-	-	2	1,5	42	1	300	-	-	-	-	5	832							
TI	1	42	1	30	-	-	-	-	-	-	1	200	1	94	-	-	4	366							
VD	1	131	-	-	-	-	-	4	1	217	1	35	-	-	-	-	6	389							
VS	1	28	-	-	2	12	24	-	-	-	-	-	-	-	-	1	56	4	96						
ZG	1	120	-	-	1	13	52	3	1,5	119	1	150	1	31	1	106	8	539							
ZH	2	470	1	35	5	110	110	26	1	820	4	900	3	130	1	120	42	2585							
Total	27	3176	52	2668	27	508	680	326	19,5	9972	14	2235	17	929	7	729	470	20217							

12. Le Secrétariat central

Au cours de l'exercice, le SC avait un effectif du personnel comprenant:

Bühler Werner, directeur
Helbling Urs, service technique (jusqu'au 20.09.1985)
von Atzigen Willi, service technique (dès le 10.03.1986)
Brügger Peter, rédacteur (jusqu'au 31.12.1986)
Schmid Hansulrich, chef du centre de cours 1
Obrist Silvia, secrétariat central (jusqu'au 30.04.1986)
Rüschi Helene, secrétariat central (01.05. - 15.12.1986)
Müller Susanne, secrétariat central (dès le 15.12. 1986)
De Senarclens Christiane, secrétariat rédaction (40 %)
Frank Charlotte, comptabilité, administration des adresses (40 %)

et en supplément durant la saison des cours:

Fehlmann Hansulrich, centre 1 (6 mois)
Romang Jean-Jaques, centre 2 (env. 2 mois)
Pichonnat Michel, centre 2 (env. 2 mois)

Le directeur a représenté les intérêts de l'ASETA dans les commissions et organisations suivantes:

- Groupe de travail OCE avec W. von Atzigen
- Groupe de travail "Mécanisation" de la CEA
- Groupe de travail "Carburants de remplacement" (Off. de guerre de l'alimentation)
- Groupe de travail "Tract-Agri" (Off. de guerre de l'alimentation)
- Commission féd. pour installations et appareils techniques (EKTEG)
- Comité central FRS
- Commission technique du SPAA (présidence)
- Conférence suisse pour la sécurité du trafic routier, SKS
- Commission permanente pour le trafic routier (DFJP)
- Comité de direction de la Soc. suisse pour l'étude des carburants et lubrifiants
- VSM - CT 26 "Machines agricoles" de la Société suisse de constructeurs de machines

Il nous faut mentionner les différentes complications survenues en raison des trois changements successifs de personnel au SC. La nouvelle équipe promet à nouveau un engagement optimal pour les membres de l'ASETA.

13. Relations avec les autorités et organisations

Hormis ses relations très étroites avec diverses autorités et offices fédéraux, l'ASETA entretient des liens avec des organisations suisses privées qui s'occupent de la tech-

nique agricole, du trafic routier et de l'alimentation en énergie à côté de ses contacts de longue date avec la recherche et la vulgarisation agricole. En vue d'un échange d'informations, ces contacts sont également internationaux et existent avec des organisations correspondantes dans nos pays voisins.

STATION FED. DE RECHERCHE D'ECONOMIE D'ENTREPRISE ET DE GENIE RURAL, FAT, TAENIKON

La coopération avec la FAT, Taenikon, a été très intense durant l'année du rapport. D'une part, c'est la présence des spécialistes de la FAT dans les 5 commissions techniques et d'autre part, la publication des rapports FAT qui créent des contacts entre les deux organisations.

Nous aimerais particulièrement mentionner les points forts suivants conc. la collaboration FAT-ASETA au cours des derniers 18 mois:

- Elaboration de données de base pour la pétition déposée à l'Ofp conc. la révision de divers articles OCE et OCR. Collaboration dans ce groupe de travail.
- Elaboration de données de base pour la révision des normes de la ristourne douanière sur les carburants. Participation aux pourparlers.
- Collaboration de spécialistes de la FAT lors des journées d'information de l'ASETA.
- Publication d'articles spécialisés dans "Technique Agricole", dans sa partie rédactionnelle et en tant que "Rapports FAT".
- Remaniement de l'aide-mémoire "Les freins hydrauliques offrent plus de sécurité" en collaboration avec le ST.

La FAT est souvent le but de visites lors d'excursions de nos sections. Les contacts entre la recherche et la pratique sont très importants et peuvent être d'un grand intérêt pour les deux parties concernées. L'ouverture de la FAT vers l'extérieur peut être taxée d'exemplaire. Nous remercions la direction et les collaborateurs de la FAT pour leur coopération enrichissante et leur engagement dans le domaine de la technique agricole.

UNION SUISSE DES PAYSANS USP, BROUZZ, ASS. SUISSE DES FABRICANTS ET COMMERCANTS DE MACHINES AGRICOLES (ASMA) BERNE, GROUPEMENT SUISSE POUR LA POPULATION DE MONTAGNE SAB, BROUZZ

Avec l'Union suisse des paysans USP à Brougg et l'Ass. suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles ASMA et d'autres organisations, nous entretenons des contacts étroits. Les problèmes de la technique agricole qui se posent à l'échelon fédéral sont traités primordialement par notre association. En général, les avis élaborés sont déposés de commun accord avec l'USP ou l'ASMA.

Au cours de l'exercice écoulé, il a surtout été question de la révision des articles OCE et OCR. Mais on constate aussi un échange fréquent de demandes de nature très diverse qui exigent des réponses de la part des organisations spécialisées en question. Avec la SAB, nous sommes toujours engagés dans le groupe de travail "Téléphériques militaires" bien que nous espérons terminer cette action au cours de l'exercice suivant.

Nous continuerons nos efforts pour encourager les contacts avec d'autres organisations. De nos jours, il est des plus importants de ne pas gaspiller ses forces, mais de les unir.

SERVICE DE PREVENTION DES ACCIDENTS EN AGRICULTURE SPAA, SCHOEFLAND

Des intérêts et points communs nous permettent continuellement des contacts intensifs avec le SPAA. En raison des tâches différentes, mais souvent à but semblable, des conflits d'intérêts entre le SPAA et l'ASETA ne peuvent jamais être complètement évités. En égard aux personnes concernées, les agriculteurs et les chefs d'exploitation, et en vue des efforts des deux organisations, ils ont toujours pu être réglés. Dans ce domaine, les répercussions légales de l'augmentation de la vitesse maximale pour les véhicules automobiles agricoles a nécessité des deux parties la volonté de discuter et de faire des compromis.

Les séances de la commission technique du SPAA qui sont présidées par le directeur de l'ASETA, ont prouvé que cette forme de réunion était excellente pour, sinon trouver un dénominateur commun, au moins coordonner les divers intérêts et avis concernant la prévention des accidents.

On atteint ces objectifs communs en élaborant ensemble des aide-mémoire, en coordonnant des pétitions et en publiant des articles dans "Technique Agricole" sur la prévention des accidents. Depuis 1985, le SPAA est chargé par la Steg (Comm. féd. pour installations et appareils techniques) en tant que service de contrôle dans les exploitations agricoles qui engagent des tierces personnes. Etant donné que l'ASETA représente l'agriculture dans la commission féd. pour installations et appareils techniques, ce mandat garantit également la liaison avec le SPAA.

Nous remercions les collaborateurs et le chef du SPAA pour leur engagement dans un domaine qui ne permet pas de mesurer le succès, mais qui est de grande importance pour l'agriculture.

14. Relations internationales

La conférence annuelle du groupe de travail "Mécanisation" de la CEA a eu lieu les 16 et 17 avril à Montpellier (F). La participation était minime avec seulement 10 représentants de 6 pays. Les points forts de ce groupe de travail sont: harmoniser les prescriptions légales pour véhicules automobiles dans les différents pays membres; échanger les expériences sur l'aptitude technique de différents procédés techniques et réfléchir ensemble aux problèmes écologiques qui se posent avec la mécanisation. Il est regrettable que certains pays, qui sont pourtant de grands fabricants de machines, ne prennent pas part aux séances. Comme d'habitude, ce ne sont guère les points à l'ordre du jour qui offrent une bonne source d'information, mais les entretiens personnels avec les représentants des différents pays. Ce n'est qu'une des raisons qui justifient les frais relativement élevés pour ces réunions.

D'autres contacts ont été poursuivis avec les organisations étrangères suivantes:

Landmaschinen- und Ackerschleppervereinigung, LAV, Frankfurt RFA; Verband der Landwirtschaftskammern, Bonn; Deutsche Landwirtschaftsgesellschaft, DLG, Francfort; Ecoles DEULA etc..

15. Questions financières

Les comptes font l'objet d'un rapport séparé qui se trouve dans la documentation à l'intention du CC et des délégués. Voici le solde réjouissant des comptes pour 1986 obtenu grâce à une gestion des affaires des plus parcimonieuses:

Le total des charges s'élève à Fr. 1'707'168.-- et se solde par un total de bénéfices de Fr. 11'953.03. Le capital de l'association se monte le 31.12.1986 à Fr. 246'972.89.

Nous tenons à remercier sincèrement le réviseur permanent, M. P. Zimmerli et les deux vérificateurs, MM. B. Schafroth et J. Gut, pour la fidèle et excellente exécution de leur mandat.

16. Conclusions

Les explications présentes vous offrent une vue d'ensemble des activités de l'ASETA. Pour différentes raisons, les compte-rendus n'offrent qu'une image incomplète de notre travail. Malgré tout, il est évident pour les organes de notre association et nos membres que nous tentons de remplir notre tâche avec un minimum de personnel.

Les progrès de la technique, de nouvelles méthodes de travail ainsi que la curiosité et la soif de connaissances de la génération paysanne actuelle et future, solliciteront l'association à décupler ses prestations dans le futur. La tâche des années à venir sera celle d'accorder continuellement et de manière optimale les objectifs aux moyens financiers à disposition.

Nous aimerions adresser ici nos remerciements aux membres pour leur fidélité ainsi qu'aux autorités, fonctionnaires, institutions et organisations pour leur disposition à collaborer avec nous et leur compréhension pour notre cause. Les présidents, gérants et membres du comité de nos sections ainsi que les organes de l'association centrale méritent tous notre reconnaissance pour leur engagement continu. Pour clore, nous voudrions aussi exprimer notre gratitude et appréciation aux collaborateurs des centres de cours, à la rédaction du périodique et au personnel du secrétariat central.

Bonau et Riniken, 3 juillet 1987

ASSOCIATION SUISSE POUR L'EQUIPEMENT TECHNIQUE
DE L'AGRICULTURE - ASETA

Le Président central: Hans Uhlmann, Bonau
Le Directeur: Werner Bühler

Ausgewählte Ergebnisse der Landwirtschaftsbetriebe 1975, 1980, 1985

Quelques résultats des exploitations agricoles 1975, 1980, 1985

Merkmale	1975	1980	1985	Veränderung/Modification				Caractéristiques	
				1975–1980		1980–1985			
				absolut	%	absolut	%		
Landwirtschaftsbetriebe, Total mit einer Kulturläche von ha	133 126	125 274	119 731	– 7 852	– 6	– 5 543	– 4	Nombre d'exploitations agricoles, total dont la surface productive mesure ha	
0 – 1	27 429	27 094	27 682	– 335	– 1	588	2	0 – 1	
1.01 – 5	30 080	25 571	22 401	– 4 509	– 15	– 3 170	– 12	1.01 – 5	
5.01 – 10	24 580	20 158	17 489	– 4 422	– 18	– 2 669	– 13	5.01 – 10	
10.01 – 20	36 125	34 638	32 941	– 1 487	– 4	– 1 697	– 5	10.01 – 20	
20.01 – 50	14 069	16 783	18 141	2 714	19	1 358	8	20.01 – 50	
50.01 +	843	1 030	1 077	187	22	47	5	50.01 +	
Betriebe von hauptberuflichen Landwirten, Total mit einer Kulturläche von ha	76 873	72 298	68 356	– 4 575	– 6	– 3 942	– 5	Exploitations d'agriculteurs à titre principal, total dont la surface productive mesure ha	
0 – 1	914	756	829	– 158	– 17	73	10	0 – 1	
1.01 – 5	5 696	4 528	3 842	– 1 168	– 21	– 686	– 15	1.01 – 5	
5.01 – 10	20 334	15 842	12 982	– 4 492	– 22	– 2 860	– 18	5.01 – 10	
10.01 – 20	35 233	33 555	31 681	– 1 678	– 5	– 1 874	– 6	10.01 – 20	
20.01 – 50	13 877	16 609	17 957	2 732	20	1 348	8	20.01 – 50	
50.01 +	819	1 008	1 065	189	23	57	6	50.01 +	
Landwirtschaftliche Nutzfläche je Betrieb, Acre:								Surface agricole utile par exploitation, ares:	
– Landwirtschaftsbetriebe insgesamt	865	942	983	77	9	41	4	– Exploitations agricoles, en tout	
– Betriebe von hauptberuflichen Landwirten	1 327	1 458	1 536	131	10	78	5	– Exploitations des agriculteurs à titre princ.	
– Betriebe von nebenberuflichen Landwirten	192	196	199	4	2	3	2	– Exploitations des agriculteurs à titre accessoire	
Rindvieh: Anzahl Betriebe	89 818	80 827	73 063	– 8 991	– 10	– 7 764	– 10	Bovins: Nombre d'exploit.	
Bestand	1 862 306	1 919 570	1 857 342	57 264	3	– 62 228	– 3	Cheptel	
Kühe: Anzahl Betriebe	86 277	77 384	69 849	– 8 893	– 10	– 7 535	– 10	Vaches: Nombre d'exploit.	
Bestand	872 348	873 757	823 683	1 409	0	– 50 074	– 6	Cheptel	
Schafe: Anzahl Betriebe	20 858	20 767	20 654	– 91	0	– 113	– 1	Moutons: Nombre d'exploit.	
Bestand	328 071	325 270	322 627	– 2 801	– 1	– 2 643	– 1	Cheptel	
Schweine: Anzahl Betriebe	59 453	46 778	38 096	– 12 675	– 21	– 8 682	– 19	Porcs: Nombre d'exploit.	
Bestand	1 964 383	2 130 500	1 991 176	166 117	8	– 139 324	– 7	Cheptel	
Arbeitskräfte, insgesamt	359 051	331 895	314 073	– 27 156	– 8	– 17 822	– 5	Main-d'œuvre, en tout	
Männer	218 472	203 594	194 218	– 14 878	– 7	– 9 376	– 5	Hommes	
Frauen	140 579	128 301	119 855	– 12 278	– 9	– 8 446	– 7	Femmes	
Ständige Arbeitskräfte, Total	147 921	138 076	129 559	– 9 845	– 7	– 8 517	– 6	Personnel permanent, total	
Männer	131 383	121 372	113 748	– 10 011	– 8	– 7 624	– 6	Hommes	
Frauen	16 538	16 704	15 811	166	1	– 893	– 5	Femmes	
Gelegentl. Arbeitskräfte, Total	211 130	193 819	184 514	– 17 311	– 8	– 9 305	– 5	Personnel temporaire, total	
Männer	87 089	82 222	80 470	– 4 867	– 6	– 1 752	– 2	Hommes	
Frauen	124 041	111 597	104 044	– 12 444	– 10	– 7 553	– 7	Femmes	
Vierrad- und Raupentraktoren (ohne Jeeps)	83 860	94 717	105 314	10 857	13	10 597	11	Tracteurs à deux essieux ou à chenilles (Jeeps non compr.)	
Jeeps, Landrover, Unimog	6 290	6 869	7 940	579	9	1 071	16	Jeeps, Landrover, Unimog	
Transporter ohne Ladegerät	7 905	8 927	7 303	1 022	13	– 1 624	– 18	Transporteurs sans dispositif autochargeur	
Transporter mit Ladegerät und Selbstfahrladewagen	11 544	13 957	16 205	2 413	21	2 248	16	Transporteurs avec dispositif autoch. et autochargeuses	
Gezogene Ladewagen	45 624	48 402	94 324	2 778	6	922	2	Chars autochargeurs tractés	
Einachstraktoren u. Motormäher	100 819	103 304	94 347	2 485	2	– 8 957	– 9	Tracteurs monoaxes et moto-faucheuses	
Saug- und Druckfässer	19 725	26 795	29 558	7 070	36	2 763	10	Citernes à pression pour purinage	
Schwemmentmistungsanlagen	7 675	12 130	15 827	4 455	58	– 3 697	30	Installations pour lisier flottant	
Betriebe mit Melkanlagen	42 806	50 665	53 833	7 859	18	3 168	6	Exploitations avec installations de traite mécanique	
Betriebe mit Heubelüftung	22 910	30 572	34 134	7 662	33	3 562	12	Exploitations avec installations de séchage en grange	
Silobehälter: Anzahl Betriebe	33 233	35 305	34 751	2 072	6	– 554	– 2	Silos: Nombre d'exploitations	
Fassungsraum, m ³	3218 198	4 165 326	4 645 557	947 128	29	480 231	12	Capacité, m ³	

Technische Ausrüstung in der Landwirtschaft nach Kantonen 1985
Equipement technique de l'agriculture, par cantons, en 1985

Kantone / Cantons	Motoren und Motorfahrzeuge				Maschinen und Geräte					Silobehälter für Grünfutter ⁴⁾	
	Moteurs et véhicules à moteur				Machines et appareils						
	Vierrad- und Raupen-traktoren ¹⁾	Einachs-traktoren, Motormäher	Jeeps, Land-rover, Unimog	Trans- porter und Selbst-fahrlede-wagen ²⁾	Selbst-lade-wagen, gezogene	Mäh-dre-scher	Heube-lüftungs-anlagen	Melk-anlagen	Ablade-förder-gebläse ³⁾	Betriebe mit Silo-behälter	Fassung in m ³
Berggebiet Zone de montagne	Tracteurs monoaxes, moto-faucheuses				Remorques auto-char-geuses	Mois-sonneuses bat-teuses	Instal-lations de sé-chage en grange	Instal-lations de traite méca-nique	Ablade-förder-gebläse ³⁾	Exploit. dispo-sant de silos	Conte-nance en m ³
Zürich	10 168	7 135	362	395	5 195	406	2 596	3 700	4 186	3 440	537 860
davon Berggebiet	444	710	57	174	274	—	297	296	339	160	13 334
Bern	18 267	22 448	2 087	6 348	9 917	746	6 050	12 891	11 381	7 920	810 184
davon Berggebiet	5 247	12 886	1 606	5 606	2 814	102	3 212	6 382	5 830	4 003	274 403
Luzern	8 531	8 156	469	1 752	5 166	104	4 963	5 439	3 728	2 449	308 941
davon Berggebiet	1 531	3 258	379	1 394	929	4	1 614	1 735	1 347	803	50 702
Uri	216	1 204	22	718	150	—	1 086	356	534	404	18 772
davon Berggebiet	96	1 035	19	688	60	—	929	258	439	311	12 080
Schwyz	1 859	3 543	198	1 551	1 066	4	2 127	1 501	1 564	1 567	113 127
davon Berggebiet	887	2 554	147	1 403	448	1	1 464	923	1 078	1 145	70 870
Obwalden	508	1 481	29	816	317	—	1 091	736	778	478	26 012
davon Berggebiet	274	1 168	25	755	137	—	853	555	574	398	19 948
Nidwalden	383	996	20	672	190	—	775	496	476	343	20 077
davon Berggebiet	195	780	20	624	73	—	612	374	360	267	14 410
Glarus	343	996	96	390	201	—	307	358	593	329	23 359
davon Berggebiet	175	853	80	376	104	—	238	273	496	269	15 802
Zug	1 112	1 079	62	237	649	9	622	638	385	579	92 844
davon Berggebiet	434	622	37	208	262	3	336	325	166	268	28 017
Fribourg	8 420	3 736	480	486	3 445	452	1 869	4 100	2 629	1 216	238 608
dont zone de montagne	1 961	1 237	289	288	949	9	641	1 258	875	207	32 003
Solothurn	3 420	2 495	146	212	1 875	235	635	1 517	1 480	1 347	204 443
davon Berggebiet	495	511	68	155	300	6	193	332	299	279	35 920
Basel-Stadt	43	30	2	1	14	2	4	10	4	7	1 615
Basel-Landschaft	2 044	1 756	91	114	1 246	99	670	817	883	779	113 064
davon Berggebiet	210	221	25	37	141	2	127	135	136	121	17 704
Schaffhausen	1 747	791	36	18	735	171	276	405	604	489	96 595
davon Berggebiet	2	1	—	—	1	—	—	1	1	—	—
Appenzell A. Rh.	693	1 639	68	560	449	—	830	829	1 205	708	52 149
davon Berggebiet	670	1 608	68	554	431	—	807	811	1 185	693	50 608
Appenzell I. Rh.	444	1 045	48	327	302	—	583	627	785	695	46 349
davon Berggebiet	444	1 045	48	327	302	—	583	627	785	695	46 349
St. Gallen	6 956	8 274	386	2 204	4 162	40	4 784	4 918	5 214	2 449	275 899
davon Berggebiet	1 568	3 897	228	1 866	868	2	1 800	1 985	2 444	1 178	90 917
Graubünden	2 053	5 588	450	3 161	823	40	2 303	2 370	3 002	1 604	143 543
davon Berggebiet	1 553	5 225	389	3 112	615	25	2 198	2 189	2 834	1 442	107 918
Aargau	8 501	6 554	192	342	4 663	343	2 047	3 168	3 733	2 808	496 446
davon Berggebiet	92	95	4	21	54	4	24	41	53	48	7 820
Thurgau	7 425	4 418	123	110	4 191	175	3 397	3 211	3 090	1 137	190 129
davon Berggebiet	102	140	8	40	58	—	103	76	70	9	802
Ticino	1 775	1 363	188	218	278	40	221	363	67	195	27 446
dont zone de montagne	979	933	139	190	171	22	198	242	50	101	9 552
Vaud	11 056	3 107	842	725	2 124	1 152	848	3 657	1 460	2 054	440 521
dont zone de montagne	1 129	862	235	380	293	46	301	794	559	315	46 193
Valais	2 849	4 749	1 042	1 930	380	68	386	858	1 384	229	44 872
dont zone de montagne	1 218	4 076	660	1 802	240	30	364	716	1 254	122	13 913
Neuchâtel	2 485	727	261	85	731	110	223	1 017	466	553	104 361
dont zone de montagne	1 796	509	193	60	569	44	187	806	389	355	54 013
Genève	1 352	121	108	29	39	151	6	66	9	79	21 688
Jura	2 664	916	132	107	1 016	246	255	1 164	513	893	196 653
dont zone de montagne	1 304	531	104	73	576	45	170	622	316	481	76 761
Schweiz / Suisse	105 314	94 347	7 940	23 508	49 324	4 593	38 954	55 212	50 153	34 751	4 645 557
davon Berggebiet	22 806	44 757	4 828	20 133	10 669	345	17 251	21 756	21 879	13 670	10 900 39

¹⁾ Tracteurs à 4 roues ou à chenilles

²⁾ Transporteurs et autochargeuses (automotrices)

³⁾ Aéro-engrangeurs

⁴⁾ Silos à fourrages verts

**Durch die Zählungen von 1975, 1980 und 1985 erfasste Motoren,
Geräte und Maschinen**
**Moteurs, instruments et machines dénombrés par les recensements
de 1975, 1980 et 1985**

Motoren, Geräte, Maschinen	1975	1980	1985	Moteurs, instruments, machines
Vierrad- und Raupentraktoren	83 860	94 717	105 314	Tracteurs à 4 roues et à chenilles
Jeeps, Landrover, Unimog	6 290	6 869	7 940	Jeeps, Landrover, Unimog
Einachstraktoren, Motormäher	100 819	103 304	94 347	Tracteurs monoaxes, motofauch.
Transporter ¹	7 905	8 927	7 303	Transporteurs ¹
Selbstfahrladewagen ²	11 544	13 957	16 205	Autochargeuses automotrices ²
Gezogene Ladewagen	45 624	48 402	49 324	Remorques autochargeuses
Zapfwellenanhänger ³	16 638		12 684	Chars à prise de force ³
Einachsanhänger ⁴			46 600	Chars à 2 roues ⁴
Zweiachsanhänger			77 075	Chars à 4 roues
Seilwinden für Feld- od. Waldarb.	15 994	16 599	15 872	Treuils p. trav. agr. ou forest.
Gezogene Heuerntemaschinen			99 727	Faneuses à accoupler
Selbstfahrende Heuerntemaschinen	20 754	16 840	13 205	Faneuses automotrices
Pflanzenschutzspritzen ⁵	22 664	25 706	25 003	Pulvér. p. prot. d. plant. ⁵
Selbstfahrende Mähdrescher	4 180	4 221	4 058	Moissonneuses-batteuses automot.
Angebaute und gezogene Mähdrescher	846	900	535	Moissonneuses-batteuses tractées
Maispflückvorsätze für Mähdrescher			321	Becs à maïs pour moiss.-batt.
Maispflückdrescher			126	Moissonneuses automot. pour maïs
Einscharige Anbaupflüge	27 589	24 306	17 304	Charrues pour tracteur, monosocs
Mehrscharige Anbaupflüge	10 267	15 654	19 051	Charrues pour tracteur, polysocs
Bodenfräsen mit eigenem Motor	11 295	14 684	10 928	Motoculteurs ayant leur propre mot.
Bodenbearb.geräte, Zapfw.antrieb ³			3 138	Cultivateurs à prise de force ³
Bodenbearb.geräte, Zapfw.antrieb ⁴			24 871	Cultivateurs à prise de force ⁴
Traktoranbausämaschinen	12 926	15 061	16 766	Semoirs portés
Einzelkornsämaschinen	1 908	2 452	2 920	Semoirs de précision
Kartoffellegemasch., Handeinl.	6 745	7 607	6 878	Planteuses de p.d.t., manuelles
Kartoffellegeautomaten		735	993	Planteuses de p.d.t., automat.
Mineraldüngerstreuer	24 357	31 047	33 524	Distributeurs d'engrais minéraux
Mistladekrane	6 073	8 034	10 222	Grues à fumier
Frontlader			5 728	Chargeurs frontaux
Gezogene Miststreuer	25 305	28 054	25 564	Epandeuses de fumier, tractées
Saug- und Druckfässer	19 725	26 795	29 558	Citernes à pression pour purinage
Verschlauchungsanlagen			20 354	Inst. d'épand. de lis. p. tuyaux
Messermähwerke ⁴			10 369	Faucheuses pour tracteur à 2 essieux
Kreiselmäher	13 054	21 295	24 806	Faucheuses rotatives
Mähaufbereiter	1 362	3 254	7 813	Faucheuses conditionneuses
Sammelpressen	10 575	10 897	11 045	Ramasseuses-presses
Kartoffelvorratsroder			3 746	Arracheuses-aligneuses de p.d.t.
Siebkorbsammelroder			3 665	Arracheuses-ramasseuses de p.d.t.
Kartoffelvollernter	7 766	4 590	3 417	Récolteuses intégrales de p.d.t.
Rübenvollernter			1 153	Récolt. intégrales de bettraves
Gezogene Feldhäcksler	845	968	1 558	Hacheuses-chargeuses tractées
Anbaumaishäcksler	3 073	2 628	8 743	Récolt. de maïs fourrage portées
Abladefördergebläse	4 450	7 338	50 153	Aéro-engrangeurs
Elevat., Förderbänder, -schnecken	33 709	41 131		
Greiferscheunen			12 695	Elévat., transp. à ruban, à vis sans fin
Heubelüftungsanlagen	9 839	11 225	2 918	Ponts roulants (griffes p. four., paille)
Eimermelkanlagen			38 954	Installations de séchage du foin
Rohrmelkanlagen	25 107	34 308	51 614	Inst. de traite méc. par pot
Melkstände für Laufställe	42 337	50 162	3 029	Inst. de traite méc. par conduites
Milchkammern	1 357	1 791	569	Stalles de traite pour stab. libre
Warmwasser in Milchkammer o. Stall	7 891	11 665	18 279	Chambres à lait
Mechanische Fütterungsanlagen ⁶	14 250	22 269	27 218	Inst. d'eau chaude (ch. à lait étables)
Mechanische Entmistungsanlagen ⁶	222	362	332	Distrib. mécan. des fourrages ⁶
Schwemm- und Treibentmistungen	1 974	3 294	4 616	Evacuateurs de fumier ⁶
Biogasanlagen	7 675	12 130	15 827	Install. pour lisier flottant
Sonnenkollektoranlagen			130	Installation de biogaz
			652	Install. de panneaux solaires

¹ ohne Selbstladevorrichtung

² sowie Transporter mit Selbstladevorrichtung

³ für Einachstraktoren

⁴ für Vierradtraktoren

⁵ selbstfahrend oder gezogen

⁶ für Rindvieh

¹ sans dispositif autochargeur

² ainsi que transporteurs avec dispositif autochargeur

³ pour monoaxe

⁴ pour tracteur à 2 essieux

⁵ à prise de force ou tractés

⁶ pour bovins

TRACTEURS MIS EN CIRCULATION SELON MARQUE

Marque:	Pièce	1983	Marque:	Pièce	1984
		%			%
1. Fiat	603	13.76	1. Fiat	500	12.51
2. International IH	373	8.51	2. Hürlimann	382	9.56
3. Massey-Ferguson	361	8.24	3. Ford	368	9.21
4. Ford	339	7.74	4. International IH	346	8.66
5. Hürlimann	320	7.30	5. Deutz	270	6.76
6. Same	304	6.94	6. Massey-Ferguson	261	6.54
7. Deutz-Fahr	299	6.82	7. Fendt	256	6.41
8. Fendt	2.64	6.02	8. John-Deere	249	6.23
9. John-Deere	230	5.25	9. Same	248	6.21
10. Landini	217	4.95	10. Steyr	202	5.06
11. Steyr	212	4.84	11. Landini	139	3.48
12. Renault	118	2.69	12. Renault	132	3.30
13. Carraro	117	2.67	13. Carraro	102	2.55
14. Rapid	108	2.46	14. Rapid	88	2.20
15. Iseki	83	1.89	15. Bucher	53	1.32
16. Lamborghini	70	1.60	16. Lamborghini	50	1.25
17. Zetor	62	1.42	16a Zetor	50	1.25
18. Case/Brown	39	0.89	17. Case/Brown	45	1.13
19. Holder	31	0.71	18. Iseki	42	1.05
20. Kubota	30	0.68	19. UTB	32	0.80
Bucher	19	0.43	20. Kubota	25	0.63
UTB	19	0.43	Holder	24	0.60
Agriful	18	0.41	Wiesel	13	0.33
MB-Trac	18	0.41	Agriful	12	0.30
Wiesel	17	0.39	MB-Trac	11	0.28
Goldoni	13	0.30	Eicher	10	0.25
De Nardi	11	0.25	autres	85	2.13
autres	87	2.00			
	4'382	100.00		3'995	100.00
	=====			=====	

Marque:	Pièce	1985	Marque:	Pièce	1986
		%			%
1. Fiat	557	13.21	1. Fiat	486	12.40
2. Hürlimann	442	10.48	2. Hürlimann	452	11.53
3. Deutz-Fahr	368	8.72	3. Case-International	372	9.49
4. International IH	350	8.30	4. Deutz-Fahr	320	8.16
5. Ford	322	7.63	5. Ford	300	7.65
6. John-Deere	392	6.92	6. John-Deere	282	7.19
7. Steyr	263	6.24	7. Fendt	279	7.12
8. Massey-Ferguson	262	6.21	8. Same	234	5.97
9. Fendt	251	5.95	9. Steyr	229	5.84
10. Same	244	5.79	10. Massey-Ferguson	219	5.59
11. Landini	154	3.65	11. Landini	135	3.44
12. Renault	144	3.42	12. Renault	98	2.50
13. Carraro	99	2.35	13. Rapid	81	2.06
14. Zetor	86	2.03	14. Carraro	72	1.83
15. Bucher	59	1.39	15. Zetor	57	1.45
16. UTB	51	1.21	16. Lamborghini	56	1.43
17. Lamborghini	47	1.11	17. Bucher	43	1.09
18. Case/Brown	41	0.97	18. UTB	37	0.94
19. Holder	19	0.45	19. Iseki	22	0.56
20. MB-trac	14	0.33	20. Holder	16	0.40
Kubota	11	0.26	20a Ferrari	16	0.40
Bergmeister	11	0.26	Kubota	13	0.33
autres	74	1.76	Bergmeister	10	0.25
	4'216	100.00	Wiesel	10	0.25
	=====		autres	80	2.05
				3'919	100.00
				=====	

TRACTEURS MIS EN CIRCULATION SELON PAYS D'ORIGINE

		1983			1984	
		pièce	%		pièce	%
1. Italien	1486	33.92		1. Italien	1193	29.86
2. Deutschland	1236	28.21		2. Deutschland	1140	28.86
3. Schweiz	468	10.68		3. Schweiz	542	13.57
4. Grossbritanien	399	9.11		4. Grossbritanien	518	12.97
5. Frankreich	349	7.96		5. Frankreich	227	5.68
6. Oesterreich	223	5.10		6. Oesterreich	205	5.13
7. Japan	121	2.76		7. Japan	77	1.93
8. Tschechoslowakei	62	1.41		8. Tschechoslowakei	50	1.25
9. Rumänien	19	0.43		9. Rumänien	32	0.80
10. Spanien	10	0.22		10. USA	6	0.15
11. USA	5	0.11		11. Jugoslavien	3	0.08
12. Jugoslavien	4	0.09		12. Spanien	1	0.02
	4382	100.00		12a UDSSR	1	0.02
		=====			3995	100.00
		=====			=====	
		pièce	1985		pièce	1986
			%			%
1. Deutschland	1279	30.33		1. Deutschland	1186	30.26
2. Italien	1271	30.14		2. Italien	1165	29.72
3. Schweiz	533	12.65		3. Schweiz	590	15.05
4. Grossbritanien	435	10.31		4. Grossbritanien	433	11.05
5. Oesterreich	269	6.38		5. Oesterreich	232	5.91
6. Frankreich	212	5.02		6. Frankreich	140	3.57
7. Tschechoslowakei	86	2.03		7. Japan	75	1.91
8. Japan	75	1.78		8. Tschechoslowakei	57	1.45
9. Rumänien	51	1.20		9. Rumänien	38	0.97
10. Spanien	2	0.04		10. USA	2	0.05
10a USA	2	0.04		11. DDR	1	0.02
12. Jugoslavien	1	0.02			3919	100.00
	4216	100.00			=====	
		=====				

TRACTEURS NEUFS MIS EN SERVICE 1975 / 1980 - 1986

Année	Total	à 4 roues		selon le poids total (kg)				
		motr.	Diesel	- 1500	1501- 2000	2001- 3000	3001- 4000	passé 4000
1975	4'268	1'157	4'254	124	1'113	2'703	281	47
1980	4'599	2'417	4'582	306	787	2'624	696	186
1981	4'271	2'616	4'258	241	657	2'321	864	188
1982	4'267	2'781	4'254	244	488	2'229	1'128	178
1983	4'382	3'053	4'376	209	373	2'265	1'314	221
1984	3'995	2'806	3'990	159	374	2'170	1'136	156
1985	4'216	3'087	4'210	129	339	2'215	1'321	212
1986	3'919	2'971	3'914	197	316	2'016	1'220	170

selon cylindrée jusqu'à

	1151- 1150	1351- 1350	1651- 1650	1951- 1950	2251- 2250	2551- 2550	3051- 3050	4551- 4550	6050- 6050
1975	21	11	23	24	36	593	1'230	2'125	184
1980	110	41	78	80	13	550	1'194	2'218	286
1981	69	33	98	72	12	433	1'075	2'183	278
1982	46	79	145	74	13	354	1'082	2'203	247
1983	35	130	77	126	20	363	1'149	2'245	210
1984	28	105	43	144	16	269	1'100	2'139	131
1985	19	37	24	142	10	291	1'065	2'459	133
1986	29	49	64	117	11	257	1'054	2'184	116

